



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

chômage

Question au Gouvernement n° 378

Texte de la question

CHIFFRES DU CHÔMAGE

M. le président. La parole est à Jean-Pierre Schosteck, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

M. Jean-Pierre Schosteck. Madame la ministre de l'économie, des finances et de l'emploi (*" Encore ? " sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche et du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.*) ...

M. le président. Je vous en prie.

M. Jean-Pierre Schosteck. J'ai compris que vous en redemandiez, je réponds à votre attente.

Les enquêtes d'opinion montrent que le sujet qui a angoissé les Français durant de longues années, je veux parler du chômage, ne figure plus aujourd'hui parmi leurs principales préoccupations. (*" Oh ! " sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche et du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.*)

Cela est tout à fait remarquable. Je m'étonne d'ailleurs que nos collègues de l'opposition ne l'évoquent guère et préfèrent s'intéresser au disque hélas un peu rayé du pouvoir d'achat. (*" Oh ! " sur les mêmes bancs.*)

M. Albert Facon. Et à un mariage !

M. Jean-Pierre Schosteck. L'objectif du Gouvernement est d'atteindre le plein-emploi, c'est-à-dire un taux de chômage de 5 %, d'ici à la fin de la législature. Le mouvement est déjà bien engagé : le taux de chômage au troisième trimestre s'est réduit à 7,9 %, ce qui, au vu de l'histoire française récente, constitue une performance très remarquable.

Naturellement, il reste du chemin à parcourir. Pourriez-vous nous indiquer, madame la ministre, et par delà les mesures que vous avez déjà prises au cours des derniers mois, quels sont vos prochains chantiers pour faire diminuer durablement le chômage dans ce pays et pour renvoyer dans les livres d'histoire la sombre période commencée dans les années 1980 durant laquelle le non-emploi a explosé ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et sur quelques bancs du groupe Nouveau Centre. - " Ah ! " sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche et du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.)*

Plusieurs députés du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. Eh oui ! merci la gauche !

M. le président. La parole est à Mme Christine Lagarde, ministre de l'économie, des finances et de l'emploi. Mme Christine Lagarde, *ministre de l'économie, des finances et de l'emploi.* Monsieur le député, vous l'avez souligné, j'ai deux objectifs en matière d'emploi : d'une part, réduire le taux de chômage à 5 %, d'autre part, porter le taux d'emploi en France à 70 %, c'est-à-dire 7 points de plus qu'à notre arrivée au pouvoir.

M. François Loos. Très bien !

Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'emploi. Un trait caractéristique des derniers mois est la baisse tendancielle constante du chômage : nous sommes enfin durablement passés en dessous des 8 %, nous sommes à 7,9 % exactement. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Les entreprises de France ont créé plus de 312 000 emplois en 2007. La tendance est à la création d'emplois et à la baisse continue du nombre de demandeurs d'emplois inscrits à l'ANPE, moins 195 000 en 2007.

La combinaison de tous ces chiffres est favorable. C'est le signe que les Français ont retrouvé confiance dans

leur économie (" Oh ! " sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche et du groupe de la Gauche démocrate et républicaine), confiance dans les entreprises et qu'ils créent des emplois.

Nous nous efforçons de participer à ce mouvement en utilisant différents moyens et en agissant sur plusieurs leviers.

Premier levier, celui des charges. La loi que vous avez votée cet été en faveur du travail, de l'emploi et du pouvoir d'achat a permis de libérer de charges sociales et fiscales toutes les heures supplémentaires au-delà de la fameuse trente-cinquième heure.

M. Christian Bataille. Ridicule !

Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'emploi. Deuxième levier, le levier de la concurrence. Nous le savons, les entreprises soumises à la concurrence sont souvent plus productives et les entreprises plus productives sont toujours, toutes les études le démontrent, plus créatrices d'emplois.

Troisième levier, la réforme du marché de l'emploi. Il existe aujourd'hui en France plus de 500 000 offres d'emplois non pourvues. Grâce à la loi que vous avez votée, ce dont je vous remercie, les offres et les demandes d'emploi seront réunies au sein de la nouvelle institution née de la fusion ANPE-ASSEDIC. Ce marché mieux intermédié permettra, je l'espère, de répondre à ces offres d'emplois qui sont aujourd'hui insatisfaites, en se concentrant sur les demandeurs d'emplois et sur les entreprises.

Dernier levier, le levier fiscal. À l'occasion de la revue générale des prélèvements obligatoires, nous devons nous concentrer, à prélèvements constants, sur les dispositions de nature à encourager la croissance.

Notre objectif n'a pas varié : plus de croissance, moins de chômage, plus de pouvoir d'achat. C'est en ce sens que nous allons, sans fléchir, poursuivre notre action, monsieur le député. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Nouveau Centre.*)

M. Bruno Le Roux. Au revoir, madame la ministre !

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Schosteck](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 378

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Économie, finances et emploi

Ministère attributaire : Économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 février 2008

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 7 février 2008